



**BANQUE
POPULAIRE** 
AUVERGNE RHÔNE ALPES



Espace Cézanne Avenue A Didier - 05200.EMBRUN

Tel : 04.92.43.48.67 Email : csap-ffs@orange.fr Internet : <http://ski-alpes-provence.fr>

SAISON 2023/2024

RÈGLEMENTS

55ème CRJ - COUPE D'ARGENT

24 ème TROPHÉE

BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES

SKI ALPIN

- **Partenariat.** Banque Populaire Auvergne Rhône Apes Page 2
- **Cahier des charges.** Organisateur et Participants Page 3
- **Règlement général.** Page 4 et 5
- **Organigramme** Page 5
- **Règlements particuliers.** Page 6
- **Sélections** Page 7
- **Règlementation Traçage, équipement** Page 8
- **Admission et maintien ER et CIE** Page 9 et 10

PARTENARIAT BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES

Les organisateurs des compétitions concernés sont tenus :

- ⇒ D'utiliser les dossards Banque Populaire (jeux de dossards mis à disposition par le Comité) ; s'ils souhaitent utiliser leurs jeux de dossards, alors il faut que le sponsor de la Banque Populaire soit visible et pas d'autre sponsor.
- ⇒ D'assurer la visibilité de la Banque Populaire dans les aires d'arrivée et de départ (banderoles et oriflammes) et lors de la remise des prix (dossards podium N°1, 2,3)
- ⇒ De prévoir 2 forfaits remontés mécaniques gratuits pour les représentants de la Banque Populaire.
- ⇒ De rappeler le soutien et l'engagement de la Banque Populaire dans le ski alpin lors des épreuves et de la remise des prix ;
- ⇒ D'utiliser l'appellation « **Trophée Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** » sur les premières pages des feuilles de départ et de résultat (avec présence du logo sur les documents), lors des communiqués (et/ou articles) de presse ;
- ⇒ De transmettre les résultats à la presse locale avec une photo du podium

Afin de faciliter l'utilisation de tous les supports « Banque Populaire », la commission jeunes du CSAP met en place un kit course pour chaque catégorie comprenant un jeu de dossards, les dossards rouges Leader, les dossards podiums, les banderoles et flammes. Ce Kit qui contient aussi des chasubles « Officiels CRAP ».

Ce kit sera transmis entre les clubs organisateurs par les entraîneurs lors des courses. Un inventaire doit être établi en commun entre le club émetteur et le club récepteur. Ce dernier doit signaler au CSAP les éléments manquants avant le mercredi à minuit. Avant cette date, la facture sera envoyée au club émetteur ; après, au club récepteur.

La **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** dote chaque club organisateur d'une somme (environ 45 €) pour l'achat de coupes (chèque envoyé en fin de saison). Les plaques BP sont à retirer au CSAP et à coller sur les coupes.

La Banque Populaire dote le CSAP d'une somme de 800 € pour les Trophées remis aux 5 premiers du classement général de la Coupe d'Argent.

Dotation pour les catégories U 14, U16 et U18

Dans le cadre de notre partenariat, la **Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes** offre, sous la forme de bons d'achat, 60 € aux vainqueurs, 50 € aux seconds et 40 € aux troisièmes.

Le CSAP tient à souligner l'importance du soutien de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (dotation pour le pôle, support publicitaire dans le Dauphiné Libéré, dotation sous la forme de bons d'achat, de coupes pour les Trophées CA, de dossards...) et demande à tous de respecter les éléments de ce partenariat.

CAHIER DES CHARGES

ORGANISATEURS.

- 1 . Envoyer un programme détaillé avec les horaires une semaine avant la date de la course au responsable de la commission pour diffusion. En cas de **changement de programme**, l'organisateur est tenu d'informer au plus tôt le référent de la catégorie de la commission coupe d'Argent.
2. L'organisateur s'engage à donner la **gratuité** et la **priorité** sur les remontées mécaniques les jours de compétitions ou d'entraînements. Ceci pour les coureurs, entraîneurs, officiels et partenaires BPAURA.
3. Les **horaires** seront préparés avec le souci de ménager des temps d'échauffement suffisants.
4. **La piste** doit être **fermée** et sécurisée pendant les entraînements et les compétitions. Prévoir également une piste d'échauffement. La présence de pisteurs au départ ou à proximité (obligatoire sur les épreuves de vitesse) est fortement recommandée.
5. Les **pistes** d'entraînements et de compétitions doivent être **entretenu**es correctement afin d'assurer sécurité et équité.
6. Une **sonorisation** efficace et une annonce des temps sont fortement souhaitées, ainsi qu'un tableau d'affichage soigné.
7. **La remise des prix de chaque compétition de la Coupe d'Argent** doit être un moment fort de la compétition (déco, sono, ambiance...)
 - Appel au podium des 10 premiers de chaque catégorie.
 - Coupes/trophées pour les 5 premiers, filles et garçons.
 - Les plaques BPAURA ont été distribuées et sont à coller sur les coupes.
 - Le matériel (skis, bâtons) est interdit sur les podiums.
8. **La remise des prix du classement général Coupe d'Argent** doit être un moment fort de la saison organisé à la suite de la Super finale:
 - Invitation de tous les sponsors et partenaires alpins du CSAP par le CSAP
 - Buffet prévu pour 300 personnes (160 jeunes de U12-1 à U18, environ 80 parents, 10 invités, 10 élus CSAP, 40 entraîneurs, 10 entraîneurs CSAP), par le CSAP
 - Sono et speaker (prévue par le club organisateur)
 - Trophées et/ou bon d'achat remis aux 5 premiers des catégories U12-1, U12-2, U14, U16, U18 hommes et dames, 3 premiers clubs soit 53 trophées ainsi que 18 bons d'achat prévus par le sponsor Banque Populaire pour récompenser les jeunes de 1 à 5. Penser à demander aux marques 43 goodies (il a été décidé en réunion de la commission CA le 3 octobre 2023 qu'aucun trophée ne serait remis aux U18 pour que ceux-ci soient remis aux U12-2. Il y aura un coût supplémentaire pour les U12-1).

Chaque responsable de circuit fera des photos numériques des podiums à transmettre à corinne.rambat@wanadoo.fr

La remise des prix sera organisée le dimanche 14 avril à 15h suite à la remise des prix de la super finale ski alpin Coupe d'Argent

9. **Classements de fin de saison** à envoyer directement par chaque référent de chaque catégorie après la finale de sa catégorie :
 - à l'organisateur de la remise des prix CA, Nicolas Tchicknavorian
 - à la secrétaire du CSAP pour envoi aux Présidents de clubs

- à la référente communication pour envoi sur le site
- aux clubs

Les classements provisoire U12-1 et U12-2 seront communiqués par le référent U12 aux clubs avant la finale U12 (mais pas pendant la saison) pour informer les clubs des 25 filles et 45 garçons qualifiés à la finale.

10. Le délégué technique est un officiel qui doit veiller au respect du règlement des courses officielles inscrites au calendrier de la FFS, et au bon déroulement de la course. Il doit veiller à ce que la transmission des résultats soit assurée en conformité avec la réglementation de la FFS.

C'est un bénévole qui mérite le respect.

11. L'organisateur a la charge de contacter le correspondant local du **Dauphiné Libéré**.

12. Le club organisateur doit prévoir un buffet minimum (boissons chaudes et froides et collations)

13. Les familles de coureurs doivent avoir un comportement correct au bord et en bas des pistes de compétition. Ils n'ont pas accès aux pistes de courses.

14. La transmission des résultats vers le site Internet de la FFS et vers chaque référent de la Coupe d'Argent par catégorie (U12-U14-U16) doit impérativement être faite le soir même par le chronométrateur. Une fiche récapitulative des différents formats de compétitions sera adressée par le club organisateur (envoyé par le référent de chaque catégorie en début de saison) à tous les chronométrateurs du circuit Coupe d'Argent en début de saison.

LE REFERENT DE CHAQUE CATEGORIE

- Envoie les fiches de course que le club lui a envoyé avant les courses aux clubs et à Noël
- Envoyer la fiche chronométrateur au club organisateur pour qu'il l'envoie aux chronométrateurs
- Diffuser les modifications en fonction de la météo ou autres... aux clubs et à Noël
- Vérifier le nombre de places par district (de chaque quota district) à chaque course sur la liste de départ envoyée par le club

CLUBS PARTICIPANTS

1. **Fournir à l'organisateur au moins 1 personne** pour le contrôle ou l'entretien de la piste (ne concerne pas les courses ESF du circuit U18). Le club dont l'entraîneur est arbitre peut-être dispensé de fournir un contrôleur.
2. Le lissage est effectué par les coureurs selon un ordre pré établi en fonction des dossards. (voir annexe)
3. Le contrôle des slaloms sera **effectué par les entraîneurs par radios (sauf courses U18)**.
4. Les clubs sont tenus **de rester à la remise des prix**.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Les coureurs membres de clubs qui ne seraient pas à jour de leur participation au fond sportif au 31 décembre ne se verraient pas attribuer de points. Ils ne seraient pas sélectionnables pour les épreuves nationales.

Classements

Les 10 classements individuels Coupe d'Argent sont établis et évoluent à chaque compétition :U18, U16, U14, U12 1^{ère} et 2^{ème} année, filles et garçons.

La grille de points retenue pour ces classements est celle des points Coupe du Monde (CM)

Les classements sont établis en prenant en compte 2/3 des résultats.

Par exemple, après 1 SL et 1 GS en 2 manches et 2 SG en 1 manche, soit 8 résultats possibles (3+3+2), on prendra en compte les 5 meilleurs résultats. ($8 \times 2/3 = 5,33$ arrondi à 5)

En cas d'égalité au nombre de points total, le mieux classé est celui qui a le meilleur score sur une colonne (manches ou épreuve), en cas d'égalité sur le classement de la finale (pour les U 12) en cas d'égalité sur 2, en cas d'égalité sur 3...

Un classement général club sera établi en fin de saison en cumulant les points du meilleur coureur de chaque classement individuel CA, garçons et filles. **(1 U12 11 + 1 U12 12 +1 U14 + 1 U16 + 1 U18).**

A partir de la 2^{ème} épreuve, le leader de chaque catégorie filles et garçons portera le dossard rouge distinctif. Les vainqueurs des classements finaux gardent ces dossards.

Pour la catégories U12 ,le classement général en cours de saison ne sera pas communiqué. Il le sera uniquement après la dernière CA. Par conséquent il n'y a pas de dossard leader pour cette catégorie.

Quotas de participation

Afin de permettre un déroulement **équitable et en sécurité**, le nombre des participants aux épreuves U16 et U14 est régulé par des quotas. Ces quotas sont nominatifs. En cas de mutation, le quota « suit » le coureur. Un club obtient un quota par chacun de ses coureurs figurant dans les **20 premières filles et 40 premiers garçons** du classement par année d'âge de la saison précédente. En cas d'arrêt d'un jeune qui avait son quota, c'est la 21^{ème} ou le 41^{ème} qui aura le quota nominatif, etc...

Des quotas supplémentaires sont attribués à chaque district à raison de 13% pour les U14 et 10 % pour les U16 du total des quotas obtenus par tous les clubs de ce district. Arrondi au nombre entier le plus proche. _

Les 3 premiers et 2 premières de la Coupe de Bronze ont la possibilité d'être inscrits sur toutes les Coupe d'Argent de la saison suivante.

Compétitions Internationales

La SCARA et le Coq d'Or ne font plus parties des compétitions de références depuis la saison 2019-2020 (choix FFS) pour les sélections nationales ou régionales et pour l'obtention de statut pour ne pas surcharger le calendrier sur cette compétition, permettre de mieux suivre la scolarité, permettre de laisser du repos aux jeunes pour pouvoir skier pendant les vacances de Pâques et ainsi améliorer la formation des jeunes tout en conservant des moyens des clubs et des comités pour d'autres déplacements ultérieurs. La participation à ces compétitions est donc uniquement décidée par l'entraîneur de club qui devra faire un choix entre le circuit CA, les courses internationales, le repos, l'entraînement de ses jeunes, etc....).

La participation à d'autres compétitions sur le territoire du CSAP hors Coupe d'Argent (Janick, Résalp, etc...) est de la responsabilité de l'entraîneur de club sachant que la programmation du circuit respecte au mieux les temps de formation, de compétition et de repos des jeunes.

Contrôleurs

En début de saison, un tableau définissant les contrôleurs sur chaque manche de chaque coupe d'argent sera établi pour obtenir une équité entre tous les clubs sur la saison quel que soit la taille du club.

La veille de chaque compétition, les noms des clubs seront envoyés au club organisateur par le responsable du circuit afin qu'il puisse les faire passer au chef contrôleur désigné par le comité d'organisation.

Le RDV des contrôleurs sera systématiquement au départ, 20 minutes avant le départ. En aucun cas les coachs ne peuvent se placer où ils le souhaitent. Le chef contrôleur veillera à placer lui-même les contrôleurs après une discussion avec eux.

Le contrôle sera effectué uniquement par les entraîneurs avec les postes réglés sur la fréquence CSAP uniquement pour le jury plus les contrôleurs (avec les postes du CSAP en U14 et U16 distribués par les référents de chaque catégorie). Une autre fréquence sera prévue pour l'équipe course.

Traceurs CA U14 ET CA U16

Les 1ères manches seront tracées systématiquement par le club organisateur.

Les 2èmes manches seront tracées par un coach d'un autre club non issu du district du club organisateur.

Sur le circuit U16, le sélectionneur tracera au moins 1 2ème manche de géant et 1 2ème manche de slalom. (Au moins 1 manche dans la saison)

Afin d'avoir une équité entre tous les coachs de club du CSAP sur la totalité des CA U14 et U16, un tableau sera établi en début de saison.

Le nom du traceur de la 2ème manche sera rappelé à celui-ci ainsi qu'au club organisateur par le responsable du circuit la veille de la compétition.

Les clubs qui souhaitent tracer (en plus de ceux qui organisent des CA) se signaleront lors de la réunion de la CJ de novembre.

Un club n'ayant pas envoyé ses listes avant les dates buttoirs ne pourra pas prétendre au traçage.

Ordre de départ de toutes les Coupes d'Argent sauf la dernière pour les U14 et U16 :

CA1 : D puis H... puis inversement

Il sera automatiquement proposé de ne pas retracer pour les habituer aux conditions difficiles, sauf si les conditions ne le permettent pas.

Ordre de départ pour les Coupes d'argent U12

Les dames partent tout le temps devant aux manches/courses 1 et manches/courses 2.

Inversion des dossards par sexe en 2^{ème} manche ou course.

Ordre de départ de la dernière course de la Coupe d'Argent (U14-U16)

Les Dames partent en premier.

Dames :

Tirage au sort (pas inversion) des 15 à la première manche puis dans l'ordre du classement coupe d'argent en cours.

Bibo 15 (inversion des 15 premières) à la 2ème manche puis dans l'ordre du classement de la première manche.

Hommes :

Tirage au sort (pas inversion) des 30 à la première puis dans l'ordre du classement coupe d'argent en cours.

Bibo 30 (inversion des 30 premiers) à la 2ème puis dans l'ordre du classement de la première manche.

Organigramme

Nom	Fonction	Téléphone	Mail
Nicolas Tchiknavorian	Responsable Commission + kits Référént CA U14 Arbitre CA U14 Classement CA U14 Organisateur rassemblements U14 Sélectionneur U14 (Benj et CIE)	06.86.77.03.19	skietudes@ubaye.com
Sandrine Aubert	Gestion CA (listes, classements) Coupe d'Argent Pass neige U8-U10/district	06.64.32.34.04	saubert@ffs.fr
Rémy Mouren	Référént et Arbitre U12-2		
PSV ?	Référént et Arbitre U12-1		
Noel Ribet	Homologation pistes. Coord. DT Classements CA U12	06.29.13.27.66	Noel.ribet.ski@gmail.com
Quentin Bremond	Référént CA U16 Arbitre CA U16 Sélectionneur U16. Entraîneur coordonnateur SASB Organisateur rassemblements U16 Sélectionneur U14 CIE	06.43.17.61.47	Bremond.quentin@hotmail.com
Jean-Louis Dyen	Classement U18	06.80.25.71.12	jl.dyen@wanadoo.fr

Règlements Coupe Argent par catégorie.

Les compétitions promotionnelles du type de la Janik Cup, la Résalp Cup et les UNSS ne sont pas pris en considération en tant que CA.

U18: Référént : Jean Louis Dyen

Calendrier

Les U18 participent au circuit ESF Hautes Alpes-Ubaye. Certaines de ces courses sont support de la Coupe d'Argent U18 (4 ou 5). Ce sont les courses surlignées en jaune sur le calendrier.

L'ordre de départ est : les dames puis les Hommes. Le tirage au sort de la 1^{ère} manche se fait par catégories du circuit avec inversion par catégorie à la 2^{ème} manche. Tout coureur inscrit le jour de la course partira dernier de sa catégorie dans les 2 manches.

Toutes les courses du circuit sont homologuées FFS et le règlement des courses FFS y est appliqué.

Les inscriptions se font par l'intermédiaire des ESF locales de chaque club. La participation est de 10 €. (Attention 20 € le jour de la course).

Il existe 2 classements : ESF et CA. Les sélections pour la coupe de la fédération tiennent compte du classement CA.

A référént par club nommé. Les classements seront envoyés par JLD à ce référént.

U16: Référént, sélectionneur, arbitre : Quentin Brémond

Calendrier régional

7 CA techniques dont 1 WE (sur tout le territoire, lieux proches...)

+ 1 CA après la finale des EO pour que les jeunes non sélectionnés aux EO ne finissent pas la saison trop tôt

+ 1 chrono en SG qui sera organisé pendant le regroupement vitesse (inter région) d'environ 20 filles et 20 garçons

+ 1 Kilomètre Lancé non Coupe d'Argent le samedi 1^{er} avril

Sur la finale Coupe d'Argent, les jeunes feront leur reconnaissance seuls. Les entraîneurs resteront dans l'arrivée.

Les 3 premières et premiers de CA U14 seront invités à la finale des U16 (En fonction du calendrier)

Calendrier interrégion Sud

Quotas AP : 20 filles + 20 garçons. Les CA servent de support de sélection. Maxi 90 coureurs en inclus les comités AP+DA+CA

- 20,21,22 décembre à Vaujani (SL+GS)
- 16, 17, 18 Praloup (SG) + 19 janvier Vars (GS)
- 8, 9 avril Auron (SL+GS)

L'organisation sportive et financière prévu est la suivante :

Les filles partent en premier.

L'ordre de départ s'effectue par un tirage au sort par sexe

L'ordre de départ de la 2ème manches se fait dans l'ordre de départ inversé de la première manche. Idem pour les épreuves de vitesse

Pas de remise des prix, ni classement afin de respecter l'idée initiale de « mise en situation d'apprentissage »

Financier :

- Les frais de forfait sont fixés à 15€ par coureurs.
- Les frais d'inscription aux courses sont de 15€ par coureurs
- Le club organisateur facture à chaque comité les frais de fonctionnement cités dans ci-dessus.

Compétitions Internationales

Déplacement proposé au référent national U16 du responsable du circuit U16 et entraîneur de l'ER U16 accompagné si possible d'un entraîneur de club sur la sélection nationale à l'OPA cup.

U14: Référent, arbitre, sélectionneur : Nicolas Tchiknavorian

Calendriers CA

6 CA dont 1 WE (sur tout le territoire, lieux proches...dont une course en semaine en raison du planning chargé des week-end) et 2 CA SG comptabilisé comme CA + 1 Kilomètre lancé le samedi 30 mars (non Coupe d'Argent).

Lors du géant de la finale le 31 mars, les jeunes feront leur reconnaissance seuls. Les entraîneurs pourront débriefer dans la raquette d'arrivée.

Les 3 premières et premiers de CA U12-2 seront invités à la finale des U14

Calendrier interrégional Sud

Regroupement Praloup 2SG, le 29 et 30 janvier + au Sauze 1GS le 31 janvier.

L'organisation sportive et financière est identique à celle des U16 (voir ci-dessus)

Regroupements régional

Jeudi 22 février regroupement technique (Effectif 15 environ par sexe)

Selon la décision prise par rapport à la classe de 3è SES du CRF en 2023-2024 : 2 journées d'évaluation technique et physique en avril après la finale des EO à Montgenève pour finaliser les sélections d'entrée et/ou de maintien au CIE en 3ème et 2nde.

Effectif 16 environ : 20 et 21 avril. Evaluation physique l'après-midi à Briançon.

U12 : Classement Noël Ribet, les référents sont les arbitres

Calendrier CA

1 GS (Coupe des Poussins), 1 SL (boys/grand piquets pour les 2 manches), 2 SG (le dimanche suite aux entraînements du samedi), 1 SX (le chrono fait office de classement sur les runs à 4), 1 Finale SI, 1 Km lancé (hors CA). Pas de classement au total des manches sauf pour la Coupe des Poussins et la finale.

- 1 kilomètre lancé U12-1, U12-2 et U14 est organisé le 30 mars à vars
 - 1 entraînement + 2 run chrono (le meilleur servira pour le résultat) mais l'épreuve ne compte pas dans le classement final coupe d'argent. Une remise des prix est prévue pour les 5 meilleures filles et 5 meilleurs garçons.
 - Matériel : ski de GS ou skis de taille supérieure de 50cm à la taille du jeune

Ordre de départ Finale :

Tirage au sort des 10 premières dames U12-1 et 10 premières dames U12-2 du classement CA en cours. Donc les 20 premières dames U12-1 et U12-2 sont mélangées par tirage au sort dans 20 places dans les dossards de 1 à 20. Puis listées par ordre du classement en alternant les U12-1 et U12-2 jusqu'à la 50^{ème}.

Tirage au sort des 15 premiers garçons U12-1 et des 15 premiers garçons U12-2 du classement CA en cours. Donc les 30 premiers garçons U12-1 et U12-2 sont mélangés par tirage au sort dans les 30 places des dossards de 41 à 70. Puis listés par ordre du classement en alternant les U12-1 et U12-2 jusqu'au 90^{ème}.

Bibo 15 2^{ème} manche pour les Dames puis départ dans l'ordre d'arrivée. Les ABD et disqualifiées partent dans l'ordre inverse de leur dossard.

Bibo 30 2^{ème} manche pour les hommes puis départ dans l'ordre d'arrivée. Les ABD et disqualifiés partent dans l'ordre inverse de leur dossard.

Le tout se fait par le chronométreur à la main après envoi des classements au club organisateur 1 semaine avant si possible par le référent de la catégorie.

Super finale en parallèle le dimanche 14 avril 2024

Coupe d'Argent : 16 garçons 16 dames U18, U16, U14, U12-1, U12-2

Coupe de Bronze : 8 garçons 8 dames U18, U16, U14, U12-1, U12-2

1 parallèle pour la Coupe de Bronze et 1 parallèle pour la Coupe d'Argent organisés sur la même piste

Départ Coupe d'Argent prévu à 9h, départ Coupe de Bronze à 10h

Aller simple pour tous les tours sauf à partir des 1/2 finale en Coupe d'Argent

Aller-retour pour tous les tours en Coupe de Bronze

Codex : 1 pour la Coupe d'Argent et 1 pour la Coupe de Bronze

Remise de prix

3 meilleur-e-s de chaque catégorie citée ci-dessus.

Sélections

	<u>U16</u>
Écureuil Or	<u>Regroupement inter-région sud :</u>
	- 1^{er} regroupement : avoir moins ou égal à 160 pts ffs. Max 20 filles et 20 garçons
	- 2^{ème} regroupement : quotas EO
	- 3^{ème} regroupement : seulement les qualifié à la finale EO
	-
	<u>Écureuil d' Or :</u>
	- <u>Étape 1 :</u> Quota élargit (max 130 pts FFS)
	- <u>Étape 2 :</u> Quota 13F et 10G.
	Les CA prisent en compte pour la sélection à la 2 ^{ème} étape des EO sont celles organisées entre la 1 ^{ère} étape des EO et la 2 ^{ème} étape des EO. Soit normalement 3 CA avant chaque étape. En cas d'annulation de CA, la sélection se fera sur 2 ou 1 seule CA. Si aucune coupe d'argent ne peut être

	<p>organisée avant les étapes alors, la sélection se fera avec les points FFS (2 dernières places sur décision du sélectionneur).</p> <p>Critère CA sélection Etape 2.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Victoire CA 2. Podium CA 3. Victoire manche d'une CA 4. Double podium manche de 2 CA différentes 5. Classement général CA 6. 2 dernières places par le sélectionneur sans critère d'utilisation 7. Remplaçants : classement général CA <p>A performances égales, les 1^{ère} années sont sélectionnés. A performances égales entre les mêmes années, les points ffs sont pris en compte.</p> <p>Finale EO : 40 premiers G 2008 et 40 premiers G 2009 idem chez les filles au classement FFS</p>		
	U14- Quota : 12 D et 12 H		
Benj's	<p>Critères : Sur les 6 CA avant les Benj's. Tableau de sélection U14</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Victoire CA 2. Podium CA 3. Victoire manche d'une CA 4. Double podium manche de 2 CA différentes 5. Classement général CA 6. 2 dernières places par le sélectionneur : sans critère d'utilisation 7. Remplaçants : classement général CA <p>Regroupement inter-région sud :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sélection se fait sur la base du classement CA. S'il y a des absents, il est possible de les remplacer par des 1^{ère} année. 		
	U12-2 Quota : 4 D et 4 H par AA	U14 et U16-1 : 4 D et 4 H par AA	
Coqs	Classement CA par année d'âge	Classement CA par année d'âge	
	U18- Quota : 5 D et 5 H CA Et 3 D et 3 H CB	U16-Quota 7 D et 7 H CA Et 3 D et 3 H CB	U14-Quota 7 D et 7 H CA Et 3 D et 3 H CB
Coupe Fédération	<p>Classement CA</p> <p>Ne pas être qualifié pour les Championnats de France Elite de Ski Alpin. (Y compris Masters) Ne pas être crédité de moins de 95 points FIS*. Être crédité d'une valeur de points FFS \geq 70</p>	<p>Classement CA</p> <p>Ne pas être inscrit aux étapes des championnats de France U16 (sauf la 1^{ère} étape) Être crédité d'une valeur de points FFS \geq 70*</p>	<p>Classement CA</p> <p>Ne pas être qualifié pour les Championnats de France BENJ de la saison en cours. Être crédité d'une valeur de points FFS \geq 100*</p>

Règlement Matériel et Traçage

Matériel

Catégorie	U18	U16	U14	U12 2011	U12 2012
Préconisations Traçages (en respectant le règlement FFS)		SL 9/11 m GS : variété	SL : 8/10m. Tubes 27mm maxi. GS :18/24 m	Tubes 27mm maxi. SL (7/9m). GS (19/22m).	Tubes 27mm maxi. SL (7/9m). GS (19/22m).
Longueur Skis Matériel Equipement	Application du règlement FFS : file:///C:/Users/acer/Downloads/FFSreg-alp6a.pdf				Maxi : 186 cms

Application du règlement FFS :

[Règlements - Ski Alpin - FFS](#)

U16 :

<file:///C:/Users/acer/Downloads/FFSreg-alp2b.pdf>

Catégorie U14 :

<file:///C:/Users/acer/Downloads/FFSreg-alp2a.pdf>

Tableau dénivelées :

<file:///C:/Users/acer/Downloads/FFSreg-alp1e.pdf>

Pistes Homologuées :

[file:///C:/Users/acer/Downloads/FFSreg-pistesA%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/acer/Downloads/FFSreg-pistesA%20(1).pdf)

Validité Listes Alpin 2022/2023 :

<file:///C:/Users/acer/Downloads/FFSreg-alp3a.pdf>